

Séance  
extraordinaire  
23 avril 2012

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONT-JOLI

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU VINGT-TROISIÈME (23<sup>ème</sup>) JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MIL DOUZE (2012) À COMPTER DE 20 HEURES A LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE A MONT-JOLI.**

Sont présents :

M. Jean Bélanger, maire  
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1,  
M. Normand Gagnon, conseiller du district 2,  
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4,  
M. Marcel Dubé, conseiller du district 5,  
M. Denis Dubé, conseiller du district 6.

Monsieur le Maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la Loi sur les Cités et Villes.

Aucun (0) contribuable n'assiste à la séance alors que trois (3) membres du personnel cadre de la Ville, soit messieurs Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint, Léo Caron, directeur des ressources humaines, du développement économique et de l'urbanisme, ainsi que Yves Sénéchal, directeur des communications et greffier, y prennent part.

Sont également présents messieurs Roger Boudreau, du Journal L'Avantage, de même que Daniel Ménard de la Télévision de La Mitis.

**12.04.207**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION.**

Monsieur le maire, Jean Bélanger, préside la séance et les personnes présentes reconnaissent avoir été convoquées selon les dispositions de la Loi. Le directeur des communications et greffier rédige le procès-verbal. Tous forment le quorum du conseil municipal malgré l'absence motivée de madame Kédina Fleury-Samson, conseillère du district 3,

**12.04.208**

**LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

**MOMENT DE RÉFLEXION**

1. Ouverture de la séance par Monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

**ADMINISTRATION**

3. Abrogation de la résolution 11.03.121 concernant la demande d'autorisation d'engagement de crédits de la Ville de Mont-Joli dans le projet de réfection du Château Landry.

## **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

4. Prolongation du contrat d'embauche d'Urba-SOLution pour le poste d'inspecteur en bâtiment.
5. Autorisation d'embauche de madame Arianne Picard dans le cadre d'un projet pilote d'aide horticultrice.
6. Autorisation d'embauche de monsieur Jacques Ross au poste d'inspecteur en bâtiment.

## **TRAVAUX PUBLICS**

7. Adjudication d'un mandat de services professionnels pour du soutien technique.
8. Mandat à la firme Roche Itée, Groupe-conseil, dans le cadre de la réfection de la station de surpression Fusiliers.

## **AFFAIRES NOUVELLES**

9. Nomination d'un maire suppléant pour les mois de mai, juin et juillet 2012.
10. Période de questions.
11. Clôture et levée de l'assemblée.

## **ADMINISTRATION**

12.04.209

### **ABROGATION DE LA RÉOLUTION 11.03.121 CONCERNANT LA DEMANDE D'AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE CRÉDITS DE LA VILLE DE MONT-JOLI DANS LE PROJET DE RÉFECTION DU CHÂTEAU LANDRY**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal adoptait en séance extraordinaire le 11 mars 2011 la résolution 11.03.121 par laquelle il demandait l'autorisation du ministre des Affaires municipales, monsieur Laurent Lessard, afin d'engager pour 15 ans les crédits de la Ville dans le dossier de la rénovation du Château Landry;

**CONSIDÉRANT QUE** la *Fondation des Amis du Château* a mandaté une firme indépendante pour la réalisation d'un sondage auprès de la population de Mont-Joli quant à sa volonté de voir l'édifice restauré;

**CONSIDÉRANT QUE** les administrateurs de ladite fondation ont présenté le résultat de cette consultation populaire aux membres du conseil;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont procédé à une évaluation du projet tel que présenté à la population et jugent préférable de retirer leur demande au ministre Lessard;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'abroger la résolution 11.03.121. Le projet de rénovation du Château Landry sous sa forme actuelle est donc retiré.

## **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

### **12.04.210 PROLONGATION DU CONTRAT D'EMBAUCHE D'URBA-SOLUTION POUR LE POSTE D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Mont-Joli fait présentement appel aux services de la firme Urba-SOLutions afin de combler le poste d'inspecteur en bâtiment laissé libre à la suite du départ à la retraite de monsieur Jules Banville;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville est présentement en période de recrutement et que le processus de sélection tire à sa fin;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Marcel Dubé et résolu à l'unanimité de prolonger le contrat de services professionnels liant la Ville de Mont-Joli à la firme Urba-SOLutions pour une période d'un mois s'étalant du 23 avril 2012 au 18 mai 2012. Monsieur Olivier Harrisson sera disponible tous les après-midis, de 13 heures à 17 heures. Le tarif d'Urba-SOLutions est de 45 \$ l'heure.

### **12.04.211 AUTORISATION D'EMBAUCHE DE MADAME ARIANNE PICARD DANS LE CADRE D'UN PROJET PILOTE D'AIDE HORTICULTRICE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville désire réaliser un projet pilote d'aide horticultrice pour la période estivale;

**CONSIDÉRANT** la recommandation conjointe de messieurs Léo Caron, directeur des ressources humaines, et Claude Fortin, surintendant aux travaux publics;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche de madame Arianne Picard au poste d'aide horticultrice dans le cadre d'un projet pilote pour une période de 16 semaines dont 14 à compter du 30 avril 2012 et deux (2) autres pour les travaux d'automne. Madame Picard dispose d'une formation en horticulture et d'une saison d'expérience à ce poste. Elle recevra la rémunération prévue à la convention collective de la Ville de Mont-Joli. Cette dépense est incluse au budget du service des travaux publics.

### **12.04.212 AUTORISATION D'EMBAUCHE DE MONSIEUR JACQUES ROSS AU POSTE D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

*Cet item est retiré.*

## **TRAVAUX PUBLICS**

### **12.04.213 ADJUDICATION D'UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR DU SOUTIEN TECHNIQUE**

Il est proposé par le conseiller Normand Gagnon appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'accorder à la firme Roche Itée, Groupe-conseil, un mandat de services professionnels relatif à la fourniture d'heures pour du soutien technique, sur une base horaire, pour divers projets municipaux en voirie, aqueduc, égout et autres. Ledit mandat implique un déboursé qui variera entre 75,13 \$ et 82,38 \$ / l'heure selon le candidat retenu.

Deux (2) firmes ont été invitées à savoir :

- Roche ltée, Groupe-conseil : de 75,13 \$ à 82,38 \$ / heure  
(selon le candidat retenu);
- Dessau inc. : 85,00 \$ / l'heure.

Le mandat vise la période du 24 avril au 31 décembre 2012 et représente une dépense maximale de 20 000 \$, taxes comprises, incluant l'ensemble des frais.

**12.04.214 MANDAT À LA FIRME ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL, DANS LE CADRE DE LA RÉFECTION DE LA STATION DE SURPRESSION FUSILIERS**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'accorder à la firme Roche ltée, Groupe-conseil, un mandat de services professionnels consistant en l'établissement et la production de l'estimation préliminaire des travaux de réfection du poste de surpression des Fusiliers incluant des travaux d'automation à l'usine de filtration et au poste de pompage d'eau brute. Ledit mandat s'élève à 8 500 \$, plus les taxes.

**AFFAIRES NOUVELLES**

**12.04.215 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT POUR LES MOIS DE MAI, JUIN ET JUILLET 2012**

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité de nommer le conseiller Normand Gagnon du district 2 au poste de maire suppléant pour les mois de mai, juin et juillet 2012. Par la même résolution, la Ville de Mont-Joli remercie le conseiller Denis Dubé qui a rempli ce rôle au cours des trois (3) derniers mois.

**12.04.216 PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Aucune question n'a été posée.*

**12.04.216 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé à 20h20, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Jean Bélanger  
Maire

Yves Sénéchal  
Greffier